

Délibération n°290/24 du 19/12/24

8- Domaines de compétences par thèmes 8.8 Environnement

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU GRAND GUÉRET**

**Extrait  
du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Convocation envoyée le :** 13 décembre 2024

**Etaient présents** : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, Mme Armelle MARTIN, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Michel PASTY, M. Thierry BAILLIET, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, Mme Véronique VADIC, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Luc MÉCHIN, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, Mme Patricia GODARD

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote** : M. Patrick ROUGEOT à M. Thierry DUBOSCLARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI à M. Philippe PONSARD, Mme Marie-France DALOT à Mme Armelle MARTIN, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Benoît LASCoux à M. Eric CORREIA, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à M. Guy ROUCHON, Mme Corinne COMMERGAT à M. François BARNAUD, M. Xavier BIDAN à M. Michel PASTY, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Pierre AUGER

**Etaient excusées** : Mme Mireille FAYARD, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

**Nombre de membres en exercice :** 55

**Nombre de membres présents :** 43

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote :** 9

**Nombre de membres excusés :** 3

**Nombre de membres absents :** /

**Nombre de membres ne participant pas au vote :** /

**Nombre de membres votants :** 52

**Quorum :** 28 (atteint)

**Secrétaire de séance** : M. Philippe PONSARD

**GESTION DES EAUX INDUSTRIELLES : TARIFS POUR L'ANNEE 2025**

**Rapporteur** : M. Jacques VELGHE

La zone industrielle « Les Garguettes » est dotée d'une station de production d'eau industrielle.

Cette installation a pour vocation de produire une eau brute dite « industrielle » à partir de la récupération des eaux pluviales. Cette eau industrielle est destinée aux besoins non nobles des entreprises (process, refroidissement, lavage, arrosage...).

Le prix de livraison est nettement inférieur à celui de l'eau potable.

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20241219-290-24-DE  
Date de réception préfecture : 24/12/2024

Délibération n°290/24 du 19/12/24

8- Domaines de compétences par thèmes 8.8 Environnement

Les tarifs votés en 2024 doivent être réévalués, compte tenu des hausses du coût des énergies et du coût des aménagements réalisés en 2024.

Les nouveaux tarifs pour l'année 2025 proposés sont :

- Part variable d'achat d'eau industrielle par m3 : **1,20 € HT**
- Abonnement par an pour accès à la borne dédiée : **120,00 € HT**
- Abonnement d'un branchement au réseau d'eau industrielle : **215,00 € HT**

Les imputations budgétaires sont les suivantes :

CREDITS BUDGETAIRES A AFFECTER A L'OPERATION					
	Budget	Année	Programme	Opération	
	40001	2025			
Section	Chapitre	Compte	Code gestionnaire	Code service	Montant
Fonctionnement	70	7011	006	EP	1 140,00 €HT

Vu l'avis favorable du conseil des régies « Eau, Assainissement et Eaux Pluviales Urbaines » en date du 18 novembre 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les tarifs tels que présentés ci-dessus pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus  
Et ont signé les membres présents  
Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance  
Philippe PONSARD